Image not found or type unknown

Re mariage avec un marocain

Par **Djenny**, le **26/11/2013** à **00:41**

Bonjour,
j'étais marié avec un marocain qui es arrivé en france en 2009 avec un visa regroupement familial (1 an) puis on sait séparé après quelque mois (problèmes de famille) il a perdu ses papiers (fin de visa) après un an c'est a dire fin 2010, et la maintenant on veut ce remetre ensemble sachant qu'on est divorcé et lui sans papiers, j'aimerais savoir s'il y'a une solution et c'est la quelle, et aussi s'il est obligé de retourner au maroc pour avoir son visa sachant aussi qu'il est rentré légalement en france.
Merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés